

DOCUMENTS COMPTABLES

ANNEE 2020

Page 1	SOMMAIRE
Page 2	ACTIF AU BILAN
Page 3	PASSIF AU BILAN
Page 4	COMPTE DE RESULTAT
Page 5	COMPTE DE RESULTAT (suite)
Page 6 à 18	ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
Page 19	TABLERAU DE FINANCEMENT
Page 20	BUDGET 2021
Page 21	PLAN DE FINANCEMENT

ACTIF DU BILAN

	2020			2019	2019
	Valeur d'actif	Amort. Prov.	Valeur nette	retraités	certifiés
ACTIF IMMOBILISE					
Immo. Incorporelles					
Concessions, brevets, licences, logiciels...	467 762	332 273	135 489	57 960	57 960
Immobilisations en cours				0	0
Avances & acomptes versés sur immo		0	0	50 741	50 741
	467 762	332 273	135 489	108 700	108 700
Immo corporelles					
Matériel volant	5 415 533	2 803 531	2 612 002	2 372 375	2 372 375
Equipement matériel volant	677 619	496 360	181 259	176 468	176 468
Matériel de transport	428 871	316 827	112 044	71 293	71 293
Mobilier et matériel de bureau	146 243	128 896	17 347	30 784	30 784
Agencements et installations	72 804	60 755	12 049	21 337	21 337
Immobilisations corporelles en cours	21 000	6 000	15 000	0	0
Avances & acomptes versés sur immo	66 799		66 799	155 890	155 890
	6 828 869	3 812 369	3 016 500	2 828 148	2 828 148
Immo. Financières					
Titres de participation : actions	10 000		10 000	10 000	10 000
Créances sociétés en participation	100 000		100 000	100 000	100 000
Prêts aux associations	1 350 364		1 350 364	1 489 704	1 489 704
Dépôts et cautionnements	9 428		9 428	9 428	9 428
Autres créances	32 262	10 000	22 262	27 762	27 762
	1 502 055	10 000	1 492 055	1 636 895	1 636 895
Total I	8 798 686	4 154 641	4 644 044	4 573 743	4 573 743
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	37 614		37 614	28 967	28 967
Créances					
Avances et acomptes versés sur com.	13 848		13 848	23 278	23 278
Associations	222 240	49 490	172 750	295 940	295 940
Subventions à recevoir	103 303		103 303	130 916	130 916
Débiteurs divers	53 489		53 489	74 968	70 923
	392 879	49 490	343 389	525 102	521 057
Valeurs mobilières de placement	1 479 734		1 479 734	699 097	699 097
Disponibilités					
Banques	251 592		251 592	530 590	530 590
Caisse	1 008		1 008	1 835	1 835
	252 600	0	252 600	532 425	
Charges constatée d'avance	23 483		23 483	74 444	74 444
Total II	2 186 310	49 490	2 136 821	1 860 035	1 855 990
TOTAL DE L'ACTIF			6 780 865	6 433 778	6 429 733

PASSIF DU BILAN

	2 020	2 019 retraités	2 019 certifiés
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	3 413 378	3 413 379	
<i>Fonds propres statutaires</i>	15 245	15 245	15 245
<i>Fonds propres complémentaires</i>			
* <i>Fonds DGAC</i>	2 013 455	2 013 455	
* <i>Fonds fédéral remorqueurs</i>	1 384 679	1 384 679	
Fonds propres avec droit de reprise	0	0	
Réserves	1 466 008	1 401 076	1401076
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	1 466 008	1 401 076	
Report à nouveau	0	0	
Excédent de l'exercice	553 277	64 932	64 932
<i>Autres fonds associatifs</i>			
<i>DGAC</i>			2 013 455
<i>Fonds fédéral remorqueurs</i>			1 384 679
Situation nette	5 432 663	4 879 386	
Fonds propres consommables	0	0	
Subventions d'investissement	513 075	578 621	578 621
Provisions règlementées	0	0	
TOTAL I	5 945 738	5 458 007	
FONDS DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	
Fonds dédiés	0	55 795	55 795
TOTAL II	0	55 795	
PROVISIONS			
Provisions pour risques	62 500	62 500	62 500
Provisions pour pensions	66 481	45 305	45 305
TOTAL III	128 981	107 805	5 621 606
DETTES			
Dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Avances & acomptes reçus sur cdes	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 210	252 060	252 060
Dettes fiscales et sociales	93 448	58 561	54 517
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	206 663	205 128	205 128
Subventions à répartir	0	0	0
Produits constatés d'avance	244 824	296 423	296 423
TOTAL III	706 145	812 172	808 127
TOTAL DU PASSIF	6 780 865	6 433 778	6 429 733

COMPTE DE RESULTAT

	<u>Budget 2020</u>	<u>Réalisé 2020</u>	<u>Réalisé 2019</u> <u>retraites</u>	<u>Réalisé 2019</u> <u>certifiés</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Cotisation des associations	85 000	84 782	84 781	84 781
Licences fédérales	597 000	539 325	597 231	597 231
Cartes VV	50 000	13 088	51 213	51 213
Autres	70 000	71 610	70 088	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	0	21 084	405	
Ventes de prestations de services	638 794	729 678	535 777	
- Dont parrainage	29 000	29 000	29 000	
Produits de tiers financeurs				
Subventions reçues DGAC	710 000	716 000	720 000	720 000
Subventions reçues Ministère des Sports	527 514	528 000	527 514	527 514
Subventions autres	140 400	198 344	77 227	77 227
Reprises sur provisions	0	0	2 120	2 120
Utilisations des fonds dédiés	55 795	55 795	48 456	0
Transfert de charges	74 302	127 730	75 965	75 965
Autres produits	43 500	38 290	78 642	684 912
TOTAL I	2 992 305	3 123 726	2 869 419	2 820 963
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	40 232	65 652	12 623	
Variation de stock	0	-8 647	-3 803	
Autres achats et charges externes				
Fournitures diverses	76 968	66 105	89 336	98 156
Sous-traitance générale	123 000	72 171	32 646	32 646
Crédit Bail	0	1 856	1 856	1 856
Loyer et charges	41 932	39 457	39 327	39 327
Location matériel aéronautique et divers	12 000	8 424	12 297	12 297
Entretien matériel volant	43 236	84 490	56 519	56 519
Entretien matériel de bureau & informatique	30 000	36 984	30 665	30 665
Primes d'assurances	4 000	5 162	3 986	3 986
Assurances matériels aéronautique	26 820	28 204	26 680	26 680
Documentation	0	89	191	191
Personnel détaché ou prêté	19 800	5 496	18 894	18 894
Honoraires & intermédiaires	20 000	16 979	18 074	18 074
Opération publicité	5 000	3 330	4 904	4 904
Coupes et médailles	1 000	3 732	664	664
Catalogues et imprimés	49 500	16 396	59 172	59 172
Moyens d'action des administrateurs	50 000	17 079	50 671	50 671
Moyens d'action des cadres techniques	53 000	30 334	57 905	57 905
Moyens d'action divers	114 500	69 226	127 671	127 671
Participations aux compétitions internationales	258 800	101 525	206 473	206 473
Réception invitations	30 000	13 074	30 682	30 682
Frais d'Assemblée générale	35 000	25 999	36 865	36 865
Poste-Téléphone-Internet	27 300	12 356	26 986	26 986
Suvi médical SHN	8 000	8 391	8 063	8 063
Cotisations et dons	13 000	14 032	12 361	12 361
Net coupe	5 000	5 000	5 000	5 000
Frais divers	9 800	3 991	7 498	7 498
Aides financières				
Subventions accordées	950 500	840 968	887 492	
Impôts et taxes				
Taxes sur les salaires	12 500	10 428	14 529	14 529
Impôts locaux et divers	8 300	9 268	3 127	3 127
Salaires et traitements	311 018	307 356	298 503	298 503
Charges sociales	114 950	120 068	108 783	108 783
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	595 932	599 865	537 400	537 400
Reprises sur subventions d'équipement	-92 383	-88 288	-93 619	-93 619
Dotations aux provisions				
Provisions sur immobilisations		6 000		
Provisions dépréciation des créances	0		0	0
Provisions pour risques et charges	0	21 177	3 096	3 096
Report en fonds dédiés	0	0	55 795	0
<i>Autres charges</i>				
<i>Subventions accordées</i>				887 492
TOTAL II	2 998 705	2 573 728	2 789 312	2 733 517
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 400	549 998	80 107	87 446

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	<u>Budget 2020</u>	<u>Réalisé 2020</u>	<u>Réalisé 2019</u>	<u>Réalisé 2019 certifiés</u>
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	1 400	1 178	1 323	
D'autres valeurs mobilières	5 000	3 335	4 240	
Autres intérêts et produits assimilés	0		0	
Produits nets de cession de valeurs mobilières	0		0	
TOTAL III	6 400	4 513	5 563	5 563
CHARGES FINANCIERES				
Provisions pour dépréciation des éléments financiers	0	10 000	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0	0	0
Charges nets de cession de valeurs mobilières	0	0	0	0
TOTAL IV	0	10 000	0	0
RESULTAT FINANCIER	6 400	-5 487	5 563	5 563
RESULTAT COURANT	0	544 510	85 670	93 009
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels	0	0	0	0
Produits sur exercices antérieurs	0	18 035	3 181	3 181
Cession d'éléments d'actif	0	50 000	0	0
Quote-part subventions matériels cédés	0	0	0	0
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL V	0	68 035	3 181	3 181
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles	0	38	14 622	14 622
Charges sur exercices antérieurs	0	6 755	4 741	4 741
Valeur comptable des actifs cédés	0	52 476	4 557	4 557
Dot. Prov. risques & charges except.	0	0	0	0
TOTAL VI	0	59 269	23 920	23 920
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	8 767	-20 739	-20 739
Report ressources non utilisées ex. ant				48 456
Engagement à réaliser ressources affect				55 795
TOTAL DES PRODUITS	2 998 705	3 196 274	2 878 163	2 878 163
TOTAL DES CHARGES	2 998 705	2 642 997	2 813 231	2 813 231
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	553 277	64 932	64 932
Contributions volontaires en nature (voir annexe)	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
Charges de contributions volontaires en nature (voir annexe)	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2020

Principes - Règles - Méthodes comptables

La Fédération Française de Vol en Planeur est une fédération sportive reconnue d'utilité publique ayant pour objet d'assurer la pratique et la promotion du vol en planeur, de la formation et de la sécurité

La FFVP se compose principalement d'associations sportives affiliées. Ces ressources résultent principalement de subventions versées par les ministères de tutelle, des cotisations des clubs affiliés, et des sommes versées par les licenciés.

L'exercice est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre 2020, il fait apparaître un total de bilan de 6 790 865 € et un bénéfice de 563 277 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été présentés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, applicable dès cette année pour la fédération. Pour assurer la comparabilité des comptes des exercices 2020 et 2019, les états financiers font apparaître pour l'année 2019 une présentation selon l'ancienne et la nouvelle préconisation (cf colonnes année 2019 certifiée et année 2019 retraitée).

Le changement principal concerne le reclassement des fonds dédiés en résultat d'exploitation.

Les méthodes de base retenues pour l'arrêté des comptes sont :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les effet de l'évènement COVID-19 sur le compte de résultat

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue, compte tenue de la difficulté d'avoir une référence aisément utilisable sur les différents postes de charges et produits.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci. La pandémie a conduit à :

- Un report des créances des associations sur demande et délai de paiement des licences d'un mois supplémentaire.
- Une diminution des actions et des frais liés.
- Une diminution du nombre de licenciés (cf produits licences fédérales).

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2020

Informations relatives au bilan Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

La fédération n'a pas d'immobilisation inaliénable

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles se composent pour l'essentiel de matériels volants mis à disposition d'associations ou de sociétés intervenant dans la mouvance de la FFVP.

Les dépenses engagées pour les visites de contrôle tous les 3 ans sont portées en immobilisation

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est déterminable sont amorties sur la durée attendue d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La FFVP a procédé à des acquisitions pour un montant total de 992 264 €

Les acquisitions sont représentées principalement par l'acquisition :

- * Des frais de l'application mobile et de Elearning pour 124 K€
- * D'un DR300, de 2 JS3, d'un LS7, d'un LS4, d'un Duo Discus, d'un Discus 2c, et de 2 simulateurs pour 656 k€
- * de frais d'équipements planeurs pour 66 K€ dont parachutes, radios, transpondeurs...
- * Du matériel roulant pour 65 K€
- * Du matériel de bureau et informatique pour 4 K€

Immobilisations financières

Ces immobilisations comprennent en autres :

- les avances effectuées auprès des clubs : 83 000 €
Ces avances sont couvertes par les hypothèques prises sur des planeurs.
- Une prise de participation dans une société "France Gliding Services" détenue à 100% par la FFVP.
Au 31/12/2020 les capitaux propres s'évaluaient à 182 562 € dont un capital de 10 000 € et un résultat positif de 141 027 €.
- La valorisation des titres effectuée, au regard de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives à moyen terme, conduisent à ne pas effectuer de provisions.
- Une avance de 100 000 € auprès de la société FGS rémunérée au taux des intérêts déductibles et dont le remboursement, suite à la décision du Comité Directeur, a été prolongé jusqu'au 31/12/2022.

Stocks

Les stocks sont évalués à dernier prix d'achat connu.

Créances

- Les créances s'élèvent à 343 389 €
- Les créances dont le recouvrement est incertain sont provisionnées

Disponibilités

Elles se composent de comptes à vue, de placements sur livrets et parts BRED.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2020

Informations relatives au bilan passif

Subventions d'équipements

Une convention a été signée en décembre 2016 avec le CNDS pour l'acquisition de planeurs pour un montant de 1375 000€ subventionné à hauteur de 275 000€ (Fin De la convention en 2020).

Aucune nouvelle subvention d'équipement n'a été reçue cette année.

Fonds propres sans droit de reprise

Le fonds de financement DGAC

Ces sommes, versées par la Direction Générale de l'Aviation Civile, sont affectées au financement de matériels pour les clubs.

Une nouvelle convention en date du 16 décembre 2020 a été signée pour courir jusqu'au 31 décembre 2025, ces fonds sont dévolus à la FFVP pour le développement du mouvement vol à voile.

Le fonds fédéral des remorqueurs :

Le fonds a été alimenté par les cotisations versées par les clubs les années précédentes.

Informations relatives au compte de résultat

Cotisation avec contrepartie

Ces cotisations comprennent, les cotisations des associations, les licences et cartes vol à voile et les souscriptions pour l'inscription au parc aéronefs.

Parrainage

Ils sont composés d'un partenariat avec Air Courtage Assurance.

Produits des licences

Correspondent aux sommes payées par les personnes physiques membres de la fédération pour pratiquer leur sport. Sont imputées sur les produits constatés d'avances les sommes à valoir sur l'exercice 2021.

Produits de tiers financeurs

Les subventions d'exploitation qui s'élèvent à 1 442 344 € contre 1 324 741 € l'année précédente comprennent principalement une subvention versée par le Ministère des sports à hauteur de 528 000 € et une subvention versée par la DGAC à hauteur de 716 000 €.

La subvention reçue de la DGAC s'intègre dans le cadre de la convention signée en date du 18/12/2017 prenant effet sur la période 2018-2021. La FFVP a reçu la somme de 520 000 € à ce titre.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés utilisés correspondent au reliquat de la subvention 2019 du Ministère des sports et reportés sur l'exercice 2020.

Dons et mécénat

Les dons manuels affectés représentent un montant de 12 069 €. Ils sont constitués d'abandon de frais pour 7 069 € et de mécénat pour 5000 €.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels sont composés des plus values dégagées sur les cessions de matériels Immobilisations.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2020

Autres informations

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle des comptes de l'année 2019 s'élève à 9 996 €.

Provision pour pensions

Cette provision a été calculée pour l'ensemble des salariés, sur la base d'un départ à 60 ans, 63 ans ou 65 ans, en fonction des âges de départ légalement possibles.

Cette provision a été estimée selon les règles de la convention collective prorata temporis, entre la date de ce jour et la date possible de départ (date retenue 60 ans, 63 ans et 65 ans) . Elle ne tient compte ni d'un taux d'actualisation ni d'un taux de variation de l'effectif.

Contributions volontaires

L'organisation actuelle de la fédération ne permet pas de recenser et de valoriser de façon exhaustive l'action des bénévoles .

Toutefois, la fédération est administrée par un Comité Directeur et un Bureau Directeur comprenant respectivement 21 personnes et 8 personnes

En 2020 , le Bureau Directeur s'est réuni 10 fois à hauteur de 4 h par réunion, le Comité Directeur s'est réuni 8 fois sur une période de 4h par réunion.

Il existe par ailleurs plusieurs commissions, dont la commission formation-sécurité, qui se sont réunies plusieurs fois tout au long de l'année.

Contributions en nature

Le Ministère des Sports met à disposition de la FFVP des cadres techniques pour le mouvement.

Informations post clôture liées au COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements post clôture, la FFVP constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers futurs.

A la date d'arrêté des comptes de la FFVP, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La FFVP a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de préserver les résultats et la trésorerie.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

IMMOBILISATIONS

Cadre A

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		virement poste	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	-		
Total I	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	330 253	50 740	86 768
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	
Avances	50 741	-	
Total II	380 994	50 740	86 768
Immobilisations corporelles			
Installations gén., agenc. et aménag. divers	72 804	-	
Matériel de transport & volant	5 742 995	149 890	700 638
Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 966		4 277
Emballages récupérables et divers	-		
Immobilisations en cours	-	-	21 000
Avances	155 890		60 799
Total III	6 113 655	149 890	786 714
Immobilisations Financières			
Autres participations	10 000	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 626 894	-	89 000
Total IV	1 636 894	-	89 000
TOTAL GENERAL (I +II +II +IV)	8 131 543	200 630	962 482

Cadre B

	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	virement poste	Par cessions	
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			-
Total I			-
Autres postes d'immobilisations incorporelles			467 761
Immobilisations incorporelles en cours			-
Avances	50 741		0
Total II	50 741	-	467 762
Immobilisations corporelles			
Installations gén., agenc. et aménag. divers			72 804
Matériel de transport & volants	71 500		6 522 023
Matériel de bureau et informatique, mobilier			146 243
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			21 000
Avances	149 890		66 799
Total III	221 390	-	6 828 869
Immobilisations Financières			
Autres participations	-	-	10 000
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		223 840	1 492 054
Total IV	-	223 840	1 502 054
TOTAL GENERAL (I +II +II +IV)	272 131	223 840	8 798 685

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

AMORTISSEMENTS

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		Valeur en début d'exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	<i>Total I</i>				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<i>Total II</i>	272 293	59 979		332 272
Immobilisations corporelles					
Installations gén., agenc. et aménag. divers		51 467	9 288		60 755
Matériel de transport & volant		3 122 859	512 883	19 024	3 616 718
Matériel de bureau et informatique, mobilier		111 182	17 714		128 896
	<i>Total III</i>	3 285 508	539 886	19 024	3 806 370
TOTAL GENERAL (I + II + III)		3 557 801	599 865	19 024	4 138 642

TAUX D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	linéaire	3 ans
Immobilisations corporelles		
Installations gén., agenc. et aménag. divers	linéaire	10 ans
Matériel de transport & volant	linéaire	03 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	linéaire	3 ou 5 ans

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augment.	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Valeur du patrimoine intégré	-				-
Fonds statutaires	15 245				15 245
Fonds propres complémentaires	3 398 134				3 398 134
Apports sans droit de reprise	-				-
Legs, donations d'actifs immobilis.	-				-
Subv. d'investissement sur bien renouv.	-				-
Total	3 413 379	-	-	-	3 413 379
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation					-
Réserves statutaires ou contractuelles	1 401 076	64 932			1 466 008
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-		-		-
Report à nouveau	-		-	-	-
Exédent ou déficit de l'exercice	64 932		488 345		553 277
<u>SITUATION NETTE</u>	4 879 387	64 932	488 345	-	5 432 663
Fonds propres consommables	-				-
Subv. d'investissement biens non renouv.	1 694 281		46 989	24 246	1 717 023
Amort. subv. d'investi. biens non renouv.	- 1 115 660		90 929	2 641	- 1 203 948
Subv. d'investissement biens non renouv.	578 621		137 918	26 887	513 075
Provisions réglementées	-				-
Droits des propriétaires (commodat)	-				-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 458 007	64 932	626 263	26 887	5 945 738

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux usagers				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de changes				
Provisions pour pensions et obligations similar.	45 305	21 177		66 481
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilis.				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	62 500	-	-	62 500
Total II	107 805	21 177	-	128 981
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles		6 000		
Sur titres de participations				
Sur autres immobilisations financières		10 000		
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes usagers	49 490			49 490
Autres dépréciations				
Total III	49 490	16 000	-	49 490
TOTAL GENERAL (I +II + III)	157 295	37 177	-	178 471

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	37 177	
------------------------------	--	--------	--

FONDS DEDIES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Subventions d'exploitation				
Subvention du Ministère des Sports à reporter	55 795		55 795	
Contributions financières d'autres organismes				
Ressources liées à la générosité du public				
TOTAL	-	-	-	-

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

ETAT DES CREANCES ET DETTES

Cadre A

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	110 000		110 000
Prêts (1)	1 350 364	259 097	1 091 267
Autres immobilisations financières	31 691	20 000	11 691
De l'actif circulant			
Créances douteuses ou litigieuses			
Autres créances usagers	222 240	222 240	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers (Etat et collectivités publiques)			
Débiteurs divers (ANEPVV-Assurances...)	53 489	53 489	
Charges constatées d'avance	140 633	140 633	
TOTAL	1 908 416	695 459	1 212 958

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

83 000

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

222 340

Cadre B

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A un ans au plus	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit (1) :				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	161 210	161 210		
Personnel et comptes rattachés	24 604	24 604		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 844	68 844		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes(ANEPVV-Assurances...)	206 663	206 663	-	
Produits constatés d'avance	244 824	244 824		
TOTAL	706 145	706 145	-	-

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés		14 622
Autres créances	113 362	141 773
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	113 362	156 395

CHARGES A PAYER

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 447	26 779
Dettes fiscales et sociales	26 894	24 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 570	62 223
TOTAL	63 911	113 466

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	244 824	296 423
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	244 824	296 423

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	23 483	74 444
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	23 483	74 444

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

TRANSFERTS DE CHARGES

	MONTANT
Transferts de charges d'exploitation	127 730
TOTAL	127 730

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Employés, techniciens et agents de maitrise	5	2
TOTAL	7	2

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

	MONTANT
Produits exceptionnels	-
Produits sur exercices antérieurs	18 035
Produits cession éléments d'actif	50 000
Quote part subventions virée au CR	-
TOTAL	68 035

CHARGES EXCEPTIONNELLES

	MONTANT
Charges exceptionnelles	38
Charges sur exercices antérieurs	6 755
Valeurs comptables des actifs cédés	52 476
TOTAL	59 269

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

CREDIT BAIL

Poste du bilan	Valeur d'origine	Dotation théorique aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		Exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Poste du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL	-	-	-	-	-	-

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Avals, cautions et garantie	néant
Engagements de crédit bail mobilier	néant
Engagements de crédit bail immobilier	néant
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	néant
Autres engagements donnés: En date du 17/02/2021, la FFVP a résiliée son bail pour les locaux situés rue des Petites Ecuries 75010 Paris à compter du 31/05/2021. Le siège social sera fixé à St-Auban	
TOTAL (1)	-

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
La DGAC, dans le cadre de la signature d'une nouvelle convention 2018-2021, s'est engagée, en fonction de la disponibilité des ressources budgétaires, à verser à la FFVP une subvention de 520 000 €/an, en s'appuyant sur la structure du CNVV, pour mettre en oeuvre, un programme d'actions, en cohérence avec les orientations politique de formation et de sécurité.	520 000 €
Les différents prêts fédéraux sont garantis par des hypothèques sur le matériel.	1 350 364 €
TOTAL (2)	1 870 364

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE 2020

	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement		1 048 712
Subventions d'équipement CNDS		22 743
Remboursement prêts fonds de financement		222 340
Remboursement autres immo. Financières		1 500
Cession immobilisations et reprise d'acquisitions		50 000
		1 345 295
EMPLOIS		
Immobilisations en cours	21 000	
Avances et acomptes sur immobilisations	60 799	
Acquisition d'immobilisations	791 683	
Prêts accordés sur fonds de financement	83 000	
Augmentation autres immo. Financières	6 000	
	962 482	
DEGAGEMENT DE FINANCEMENT		382 812
Avances et acomptes		9 430
Augmentation du Stock	8 648	
Diminution des créances		223 244
Diminution des dettes	106 026	
	114 674	232 674
DEGAGEMENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION		118 000
AUGMENTATION DE TRESORERIE	500 813	
	500 813	500 813
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 231 522	
Trésorerie à la fermeture de l'exercice	1 732 334	
AUGMENTATION DE TRESORERIE	500 813	

BUDGET 2021
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOL EN PLANEUR

	<u>Budget 2021</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 581 686
Cotisations	
Cotisation des associations	85 000
Licences fédérales	520 000
Cartes VV	15 000
Autres	91 405
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	29 116
Ventes de prestations de services	845 514
- Dont parrainage	29 000
Produits de tiers financeurs	
Subventions reçues DGAC	360 000
Subventions reçues MJS	528 000
Subventions autres	21 000
Reprises sur provisions	0
Utilisations des fonds dédiés	0
Transfert de charges	42 321
Autres produits	44 330
CHARGES D'EXPLOITATION	2 586 886
Achats de marchandises	17 570
Variation de stock	-3 000
Autres achats et charges externes	
Fournitures diverses	62 660
Sous-traitance générale	38 875
Crédit Bail	1 856
Loyer et charges	18 902
Location matériel aéronautique et divers	7 400
Entretien matériel volant	77 484
Entretien matériel de bureau & informatique	45 705
Primes d'assurances	33 500
Assurances matériels aéronautique	39 560
Documentation	200
Personnel détaché ou prêté	39 800
Honoraires & intermédiaires	15 000
Opération publicité	5 000
Coupes et médailles	1 500
Catalogues et imprimés	15 000
Moyens d'action des administrateurs	18 000
Moyens d'action des cadres techniques	35 000
Moyens d'action divers	65 663
Participations aux compétitions internationales	184 000
Réception invitations	15 000
Frais d'Assemblée générale	6 900
Poste-Téléphone-Internet	13 105
Suvi médical SHN	8 000
Cotisations et dons	14 000
Net coupe	5 000
Frais divers	12 000
Aides financières	
Subventions accordées	754 337
Impôts et taxes	
Taxes sur les salaires	12 500
Impôts locaux et divers	7 036
Salaires et traitements	318 500
Charges sociales	133 463
Dotations aux amortissements	653 196
Reprises sur subventions d'équipement	-86 826
Dotations aux provisions	
Provisions dépréciation des créances	0
Provisions pour risques et charges	1 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 200
PRODUITS FINANCIERS	5 200
CHARGES FINANCIERES	0
RESULTAT FINANCIER	5 200
RESULTAT COURANT	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	0

PLAN DE FINANCEMENT 2021

	EMPLOIS	RESSOURCES
Capacité d'autofinancement net		567 370
Rbts prêts s/fonds de financement		259 097
Cessions d'immobilisations		0
Subventions d'équipement reçues		0
Total des ressources		826 467
Acquisitions d'immobilisations	176 267	
Prêts consentis s/fonds de financement	300 000	
Total des emplois	476 267	
DEGAGEMENT DE FINANCEMENT		350 200

HENRI- PAUL GALIBERT

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES

FEDERATION FRANCAISE
DE VOL en PLANEUR

55 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur

LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre Fédération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Le total du bilan s'élève à 6 780 865€ et le résultat ressort bénéficiaire de 553 277€.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la date d'émission de ce rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

J'attire votre attention sur les remarques figurant en annexe :

Au paragraphe principes et méthodes comptables suite au changement comptable intervenu dans le cadre de l'application du nouveau règlement comptable 2018 -06 du 5 décembre 2018 concernant les associations.

Au paragraphe sur les autres informations (cf contributions volontaires) et les informations post clôture

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences en particulier sur l'activité et sur son financement ainsi que des incertitudes sur les perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance ont eu une incidence sur l'organisation interne et sur la mise en œuvre de l'audit.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif en application des dispositions des articles L823-9 et L 823-7 du code de commerce relatifs à la justification des appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et en particulier sur la correcte application du nouveau règlement comptable 2018-06 concernant les associations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier et des autres documents adressés aux membres de la Fédération.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités du Bureau et du Comité Directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la FEDERATION d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe également à la Fédération d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération ;

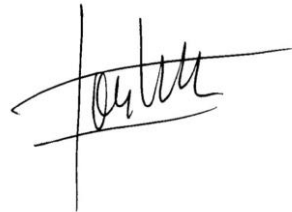
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites lors de l'arrêté des comptes, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Fédération de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause sa capacité à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sceaux, le 20 mars 2021



Le Commissaire aux comptes
Henri Paul GALIBERT